

## « Journées du 1% artistique, de l'école à l'enseignement supérieur »

À l'occasion des « Journées du 1% artistique, de l'école à l'enseignement supérieur », le ministère met en place un agenda national (open agenda) dont l'objectif est de valoriser les projets réalisés autour des œuvres relevant du 1% artistique, par et avec les professeurs dans les écoles, les collèges et les lycées.

### École ou établissement

---

Nom de l'école ou de l'établissement :

Tél. :

Adresse :

### Représentant légal de l'élève

---

Je, soussigné(e) :

Demeurant :

Représentant légal de l'élève :

Classe de :

### Cocher la case ci-dessous

Autorise le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse (MENJ), à l'occasion des « Journées du 1% artistique, de l'école à l'enseignement supérieur » à photographier ou à filmer (nom du projet)

.....

le / / .

Les photos, clips ou vidéos dans ou sur lesquels pourra apparaître mon enfant pourront être valorisés sur l'agenda national dédié aux « Journées du 1% artistique, de l'école à l'enseignement supérieur ».

Le ministère s'engage, conformément aux dispositions légales en vigueur relatives au droit à l'image, à ce que la publication et la diffusion de ces images ainsi que des commentaires l'accompagnant **ne portent pas atteinte à la vie privée, à la dignité et à la réputation.**

Fait à

le

Signature

précédée de la mention « lu et approuvé »